



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2. Objet du marché

**CAMPAGNE D'ERADICATION DES NUISANCES ANIMALIERES
POUR LA COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE – ANNEE 2017**

3. Forme du marché

La consultation fait l'objet de deux lots :

- Lot n°1 : Dératisation et répulsion de reptiles
- Lot n°2 : Démoustication larvaire et adulte

4. Mode de passation

Marché passé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

5. Variantes et options

Les variantes et les options ne sont pas autorisées.

6. Durée du marché ou délai d'exécution

Le présent marché est conclu pour une période initiale de un an à compter du 1^{er} mars 2017. Il est reconductible sur décision expresse pour une période de un an, dans la limite de deux reconductions. Le représentant du pouvoir adjudicateur doit se prononcer au moins 1 mois avant la fin de durée de validité du marché ; il est considéré avoir refusé la reconduction du marché, si aucune décision n'est transmise avant ce délai.

7. Critères de sélection des offres

1) Prix proposé (noté sur 14 points)

Le prix sera évalué selon la formule suivante : Note = 14 x (P1)/(P2)

P1 : Offre de prix la plus basse

P2 : Offre de prix du candidat

2) Valeur technique (noté sur 6 points)

Ce critère prendra en compte les moyens affectés par le candidat à la réalisation de la prestation, les certifications et le planning d'intervention. Ce critère sera jugé sur la base de la note méthodologique élaborée par le candidat.

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des deux critères.

8. Langue et unité monétaire

Français Euro

9. Adresse de retrait du dossier

sur la plate-forme e-bourgogne marchés publics <https://marches.e-bourgogne.fr/>
(Réf : DERAT17)

ou
en adressant votre demande à la :
Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Service des Affaires Juridiques
Place du Dr. J. Huyghues des Etages – B.P. 123
58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16 – E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

10. Demande de renseignements administratifs et techniques

Renseignements administratifs :

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Service des Affaires Juridiques
Place du Dr. J. Huyghues des Etages – B.P. 123
58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX
☎ 03 86 26 50 58

Renseignements techniques :

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Centre Technique Municipal
Place du Dr. J. Huyghues des Etages – B.P. 123
58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX
☎ 03 86.26.50.41

11. Réception des offres

Les dossiers devront être déposés sur la plate-forme e-bourgogne marchés publics <https://marches.e-bourgogne.fr/> ou envoyés par la poste en recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus, **avant la date en vigueur**.

Les plis porteront la mention :

**"OFFRE POUR : CAMPAGNE D'ERADICATION DES NUISANCES ANIMALIERES
POUR LA COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE – ANNEE 2017 – Ne pas ouvrir".**

12. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

13. Date limite de réception des offres

31 janvier 2017, à 12 heures, délai de rigueur

14. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.00

15. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffe du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.02

16. Date d'envoi de l'avis à la publication



**Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée aux Marchés Publics,
Micheline HENRY.**